ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

3e Circonscription de Lille (Cantons de Lille-Nord et Lille-Nord-Est)



Me François ROYER
Avocat au Barreau de Lille
Lieutenant-Colonel de Réserve
Officier de la Légion d'Honneur
Père de trois enfants

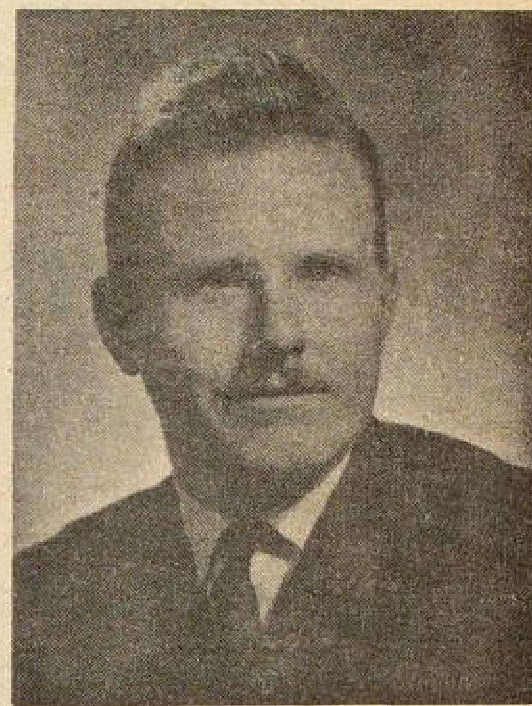
Electrices,

Electeurs,

Le 28 Septembre dernier, vous avez magnifiquement rempli votre devoir. Bravo !

La première manche est gagnée. Mais attention ! Il faut enlever la seconde.

Vous l'avez compris et vous serez encore plus nombreux aux urnes le 23 Novembre.



M. Serge DESMAZIÈRES
Directeur Commercial
Engagé volontaire
Père de quatre enfants

Onze années ont été perdues pour la France, depuis la néfaste Constitution de 1947.

Onze années de dictature des partis avec leurs combines et leurs gaspillages.

Onze années d'erreurs, de ruine et de sang, sinistrement marquées par les drames de Dien Bien Phu et d'Algérie.

LES RESPONSABLES

Aujourd'hui la France prend un nouveau départ. Serait-il indiqué de recourir aux hommes et aux partis qui pendant onze ans ont étalé leur impuissance ? Non, mille fois non !

Sans passion, mais sans faiblesse, le Corps Électoral **DOIT** juger les coupables. Il doit se souvenir du tripartisme (Communistes, Socialistes, M. R. P.) qui, **contre le Général de Gaulle** a imposé la Constitution de 1947. Il doit se souvenir des **défilés** qui, **en Mai dernier,** prétendaient encore s'opposer au retour du Général de Gaulle et en tête desquels, dans une aberration inouïe, marchaient les élus socialistes et M. R. P. au coude à coude avec les tenants du communisme, bourreau de la Hongrie ! Le Peuple refusera sa confiance aux partis naufrageurs.

VICTOIRE DE L'OPINION PUBLIQUE

Du côté de la Rénovation, des aventuriers, sans foi ni loi, tentent de s'attribuer des mérites qu'ils n'ont pas.

La vérité, c'est que la victoire pacifique de Mai-Juin dernier est l'œuvre de l'Opinion Publique tout entière dont la pression s'est révélée **irrésistible.**

Elle est due, avant tout, au Général de Gaulle qui s'est élevé au-dessus de tous les partis (surtout de ceux qui prétendaient et prétendent encore l'accaparer).

Enfin, il faut souligner le rôle décisif de René COTY qui n'a pas hésité à jeter dans la balance le poids de sa haute autorité. Républicain Indépendant, dans le plein sens du terme, il mérite la reconnaissance de la Nation.

POUR L'UNION

Et maintenant, il s'agit de choisir les hommes qui donneront à la Constitution le maximum de rendement.

Il eût été souhaitable de réaliser une large union, par une candidature unique des **Oui** du référendum.

Il faut qu'on le sache : la division est venue **du dehors,** de Tourcoing exactement. Candidat dans cette commune, dont il est conseiller municipal, M. DELBECQUE fut abandonné de son Comité par 29 voix contre 4. Après avoir vainement essayé de se faire repêcher à Paris, il accourut dans notre secteur pour y trouver refuge.

Devant cette prétention, un grand nombre de personnalités de la circonscription — représentant les républicains indépendants, les républicains sociaux, l'Union et Fraternité Française, le Centre de Démocratie Chré-

tienne, les radicaux moriciens — se sont réunies. Leur décision, prise en pleine conscience de leurs responsabilités, tient en trois formules :

1° A TEMPS NOUVEAUX, HOMMES NOUVEAUX

C'est la volonté de tous les Français. Il convient donc d'écarter les candidats qui, par leur passé électoral, sont **dévalués.** Or, M. DELBECQUE et son suppléant, M. DHONT, aux élections législatives de 1956, n'ont recueilli, dans notre circonscription, que

4.404 voix sur 47.636 électeurs, soit 9 %

Ils n'ont aucune chance

2° CHACUN CHEZ SOI

Un tourquennois serait bien en peine de défendre les intérêts d'une circonscription **QU'IL NE CONNAIT PAS.**

3° A CHACUN SON MÉTIER

Le rôle principal d'un député est de rédiger des lois claires et justes. Il faut, à tout le moins, qu'il en soit capable. Insister serait pénible. Soutenir une telle candidature, ce n'est pas **s'unir,** c'est **CAPITULER.**

DES CANDIDATS VALABLES

L'assemblée, sans plus s'attarder à des candidatures fantaisistes, se mit d'accord, à la très grande majorité, sur la personne d'un juriste, doublé d'un vrai patriote, Maître François ROYER, avocat au Barreau de Lille, Lieutenant-Colonel de Réserve, Ancien Combattant des deux guerres, deux fois blessé et cité, Officier de la Légion d'Honneur, avec, comme suppléant, Monsieur Serge DESMAZIÈRES, Directeur Commercial, Engagé Volontaire, très connu dans les Cantons Lille-Nord et Lille-Nord-Est.

Les électrices et électeurs qui réfléchissent à la gravité de leur vote, voudront ratifier ce choix.

Ils voteront **UTILE, SÉRIEUX, FRANÇAIS,**
pour des hommes dont le passé est le plus sûr garant qu'**avec le Général de Gaulle** ils feront prévaloir les intérêts supérieurs du Pays.

En masse, ils réaliseront le 23 Novembre

L'UNION DES OUI
pour la FRANCE NOUVELLE

Le Comité des **Oui**
de la 3e Circonscription de Lille.

LE PROGRAMME DE NOS CANDIDATS

Maître ROYER et M. DESMAZIERES, interrogés au sujet de leur programme, ont déclaré :

« Le temps n'est plus des promesses électorales, promesses toujours renouvelées et jamais tenues. C'est se moquer du Peuple.

» Respectueux de toutes les libertés, soucieux de toutes les justices — la justice scolaire comme la justice sociale, inséparables l'une de l'autre — nous nous engageons à soutenir l'œuvre nationale du Général de Gaulle dont le prestige peut seul faire régner la Paix en métropole et en Algérie, et nous nous efforcerons de construire avec lui une France meilleure.

Notre programme: non pas se servir, mais SERVIR

Vu : les Candidats.

SILIC - LILLE 5368 - 56.000 11-10-1958